



ÉDITORIAL

L'enjeu est de taille pour les soins médicaux de base

La politique promet à tous les niveaux de renforcer les médecins de famille et de l'enfance. La réalité a été différente jusqu'à présent. L'introduction commune du TARDOC et des forfaits basés sur le diagnostic comporte le risque que, dans une neutralité des coûts communs, la revalorisation tarifaire prévue et promise de la médecine de famille et de l'enfance n'aboutisse pas, au contraire elle se détériore dans certaines circonstances. Pourtant, deux instruments importants sont actuellement à disposition pour tenir enfin la promesse :

- L'introduction du nouveau tarif pour les prestations médicales ambulatoires nécessite impérativement des garanties afin d'assurer la revalorisation de la médecine de famille et de l'enfance. Il faut garantir que les adaptations nécessaires puissent être apportées rapidement pendant la phase d'introduction afin d'éviter un nouveau sous-financement de la médecine de famille et de l'enfance.
- Avec le message FRI, la formation d'un plus grand nombre de médecins de famille et de l'enfance doit être soutenue à hauteur de 200

millions de francs afin d'assurer durablement la relève dans les soins médicaux de base.

Quel est le rapport entre le TARDOC et la relève des médecins de famille et de l'enfance ? Le rapport est en réalité très étroit ! La semaine dernière, mfe a déposé la pétition « Former davantage de médecins de famille et de l'enfance », qui a recueilli plus de 53 000 signatures. Dans le cadre d'un « programme d'impulsion pour la médecine de famille », il est urgent d'investir davantage dans la formation de médecins

de famille et de l'enfance, faute de quoi la pénurie de médecins de premier recours va encore s'aggraver. Pour cela, il faut maintenant disposer de moyens financiers, mais pas seulement.

Pour que les étudiantes et étudiants choisissent également de s'installer en cabinet de médecine de famille et de l'enfance, il faut des conditions-cadres appropriées. L'une d'entre elles, et pas la moindre, est la sécurité économique, c'est-à-dire : de meilleurs tarifs ! Et ce, conformément aux annonces

qui ont été faites. Finies les inégalités de revenus drastiques. Ce que nous ne tolérerons pas, malgré le danger qui menace, est une dévalorisation ou une dégradation de fait des soins médicaux de base. Ce serait dangereux et constituerait un signal désastreux pour la situation économique de nombreux cabinets ainsi que pour la relève.

Il est grand temps de montrer qu'apporter son soutien n'est pas une vaine promesse, mais une véritable volonté.

Monika Reber et Sébastien Jotterand